

Regroupement pédagogique intercommunal de l'Avance

Ecole Primaire de St Etienne-le-Laus

Ecole Primaire de Valsерres

A Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale,
Messieurs les Maires des trois communes et les conseillers délégués
aux écoles,
Les représentants des parents d'élèves,
Les membres du Réseau d'Aides Spécialisées,

Compte-rendu du conseil d'école n ° 2 du 07/02/2023

mardi 7 février 2023 à **18 h 00** à la salle des conseils de la mairie de Valsерres.

1) Présentation des participants + liste d'émargements

Étaient présents :

Élus municipaux

M. NICOLAS Laurent (Maire d'Avançon)

Mme BOISSERENQ Josiane (1ère adjointe déléguée à l'école d'Avançon)

M. ESTACHY Jean-François (Maire de Saint Etienne-le-Laus)

Mme PARENT Michèle (1ère adjointe déléguée à l'école, mairie de St Etienne-le-Laus)

M WOURM Philippe (2^e adjoint délégué à l'école, mairie St Etienne-le-Laus)

M. SARRET Jean (Maire de Valsерres)

M TOURNIAIRE Marc (1^{er} adjoint mairie de Valsерres)

Mme LAMBERT Céline (3ème adjoint, déléguée à l'école de Valsерres)

Délégués des parents

Mme ALLAL Vanessa (parent déléguée élue pour l'école de Valsерres)

M HACVILLE DUHAMEL Vincent (parent délégué élu école de Valsерres)

Mme LEANDRI Sandrine (parent déléguée élue pour l'école de Valsерres)

Mr CRESSIN Mathieu (parent délégué élu pour Saint Etienne le Laus)

M GABARD Franck (parent délégué élu pour Saint Etienne le Laus)

Mme MARLIER Cathy (parent déléguée élue pour Saint Etienne le Laus)

Enseignants

Mme GRIMAUD Amandine (enseignante remplaçante de Mme POURROY à Valsерres)

M THIVOLLE Aurélien (directeur et enseignant à Valsерres)

Mme VAN ES Armelle (enseignante à St Etienne-le-Laus, intérim de direction)

Mme ROUX Charlotte (enseignante remplaçante de Mme PAGNI à Saint Etienne-le-Laus)

Absents excusés :

Mme EYSSAUTIER Rachel (Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription Gap-Embrun)

Mme PAGNI Clara (directrice titulaire et enseignante à St Etienne le Laus)

Mme POURROY Élodie (enseignante titulaire à Valsерres)

Mme AUDAZ Béatrice (enseignante du jeudi à Saint Etienne-le-Laus)

M. ARNOUX Sylvain (enseignant spécialisé du RASED)

Mme CUGNY Pauline (psychologue scolaire)

2) Date et lieu du troisième conseil d'école : rappel.

Vendredi 16 Juin 2023 à Avançon à 18h.

3) Approbation du compte-rendu du premier conseil d'école

Compte-rendu approuvé.

4) Rentrée scolaire de septembre 2023

- Prévisions d'effectifs au jour du 7 février 2023

10 PS / 7 MS / 11 GS / 7 CP / 11 CE1 / 11 CE2 / 5 CM1 / 9 CM2

Soit un total de 35 pour l'école de Saint Etienne et 36 pour l'école de Valsерres.

Total prévisionnel RPI rentrée 2023 : 71 élèves

Futurs PS = enfants nés en 2020

Prévision Avançon : 1 élève

Prévision Saint Etienne : 6 élèves

Prévision Valsерres : 3 élèves

Total : 10 PS à la rentrée en septembre 2023

Le Maire de Valsерres confirme ne pas accorder de dérogation pour des scolarisations de PS sur Gap, le RPI souhaitant maintenir ses effectifs.

- Équipe enseignante et remplacements

Classe CM1-CM2 : M. Aurélien THIVOLLE.

Classe CE1-CE2 : Mme Elodie POURROY, en congés maternité depuis la rentrée de septembre : remplacée par M. Gautier LEBLEU, puis par Mme Amandine GRIMAUD depuis novembre 2022.

Classe GS-CP : Mme Armelle VAN ES.

Classe PS-MS : Mme Clara PAGNI, en congés maternité depuis la rentrée de janvier 2023 : remplacée par Mme Charlotte ROUX. Mme Béatrice AUDAZ est la maitresse du jeudi.

Mme GRIMAUD et Mme ROUX sont en charges des classes jusqu'à la fin de l'année scolaire, sauf éventuel retour des maîtresses actuellement en congés maternité ou congés parental. La circonscription Gap-Embrun est remerciée pour ce prévisionnel de continuité pédagogique.

Mme ROUX est également en charge de la classe de Mme VAN ES certains jeudis aux dates de décharge de direction (1 jour par mois).

5) Projets pédagogiques

- Évaluations CP mi-parcours

Passation des tests dans la semaine du 16 janvier 2023. Les résultats ont été remis individuellement aux parents dans la semaine du 30 janvier 2023.

Demande de complément de tests par le maitre spécialisé du RASED pour 3 élèves.

- Jardin aménagé à Valsерres

Dans la continuité de la démarche E3D engagée depuis 2 ans, en lien avec l'OCCE et la

Mairie de Valsерres, l'école développe un projet de jardinage qui devrait commencer au printemps 2023 et s'étaler sur plusieurs années. Il est prévu un coin potager (petits fruits et légumes) et un coin « Zen » (coin calme pour se reposer).

- Demande d'utilisation du petit bout de terrain derrière l'école de Saint Etienne-le-Laus

La Mairie de Saint Etienne-le-Laus confirme la possibilité d'un usage par l'école, le terrain appartenant à la commune.

Une lettre donnant accord est remise ce jour ainsi que la délimitation de la zone à jardiner (voir Annexe 1).

Mme VAN ES précise que ce sera un jardin expérimental, dans lequel les élèves pourront également observer quelques éléments de la biodiversité des plantes sauvages qui y poussent ainsi que la vie du sol. Les plantations potagères seront modestes.

- Label E3D

Notre RPI a été oublié à la cérémonie de remise des diplômes en novembre 2022.

Demande faite de recevoir le diplôme par courrier et de figurer sur la carte des écoles labellisées.

Réunion à l'école de Saint Etienne le Laus avec Mme Pagni, Mme Van Es, Mme Macé, Mme Bonnefont, pour s'accorder sur les zones de recyclage des déchets : bac à papiers en classe, sac jaune et seau à compost pour les goûters de garderie, récupération de temps en temps de biodéchets de cantine (trognons pas exemple) pour que les élèves prennent l'habitude de vider le seau à compost (le reste des biodéchets est donné à des animaux).

Les allers-retours des élèves vers les composteurs se font sous la responsabilité des enseignantes.

Passage de la Chargée de Mission Biodéchets, Mme Coralie GENDRE, à l'école de Saint Etienne-le-Laus pour don de deux aérateurs de compost et 4 seaux à compost. D'après elle le compost de l'école de Saint Etienne est en bonne santé.

Les mêmes éléments ont été remis à M. le Maire de Valsерres pour l'école de Valsерres.

Rappel est fait aux Mairies de l'obligation du compostage des biodéchets très prochainement, en particulier des biodéchets de cantine. Les composteurs étant maintenant installés dans les deux écoles, chaque commune doit s'organiser pour les déchets de cantine. Les enseignants ont impulsé un changement de comportement avec la démarche E3D mais ensuite les communes doivent continuer à encourager leurs personnels dont, le rôle est majeur dans l'éducation au biocompostage.

Demande renouvelée à la Com Com pour la visite de la décharge du Beynon.

- Projets pédagogiques de chaque classe – ajustements

MATER-CP :

- Prix des Incorruptibles : sélection de livres. Les élèves voteront en mai. Prix national.

- Festival du Court Métrage du 15 au 21 mars : projections à l'école.

- Intervention de Gaëtan Martinon toujours prévue le 23/03/2023 (thèmes compostage/ vie dans le sol).

- Journée Kapla fin mars. Date à confirmer.
- intervention de Ariane Lecarpentier le 14/03 en classe pour préparer la venue des élèves au théâtre le 21/03 pour le spectacle « Petites géométries ».
- Intervention d'un animateur de jeux du Ludambule en mai (2h dans chaque classe).
- 3^e séance de cinéma toujours prévue le 22/05/2023.
- Prévision d'articles pour le journal de l'école : les PS-MS écriront sur le lapin de l'école.

GS-CP :

- Séances de natation GS-CP à la piscine d'Embrun (en cours, 6 séances sur 8). Les élèves sont encadrés par des étudiants « Maître Nageur Sauveteur ». La Com Com Serre Ponçon a offert des livrets de natation aux élèves pour qu'ils puissent valider des niveaux de compétence. Une lettre de remerciement sera envoyée à la Présidente de la Com Com et au directeur du Centre Aquatique.
- Partenariat avec l'Espace Culturel de Chaillol : 1 intervention en classe. 13 élèves de la classe GS-CP présents au concert d'ouverture de la saison « Artistes en présence » : les Mécanos à Bréziers le 29 janvier à 18h.
- + Présence de familles de l'école de Valsarres venues spontanément suite à la diffusion de l'information. La salle était bondée.

CE1-CE2

- Festival du Court Métrage du 15 au 21 mars : projections à l'école. Thème choisi « A chacun sa maison ».

CE1-CE2-CM1-CM2 :

- Ski de fond au col Bayard les 2 et 3 mars au moins, dans l'espoir que les conditions météo ne se dégradent pas pendant les vacances de février. 3 parents confirment leur disponibilité pour accompagner les deux classes, dont l'un ayant l'agrément SKI, donc le projet est validé.
- Il est rappelé que les écoles de Gap sont prioritaires pour les créneaux du col Bayard, c'est pourquoi le projet ski s'organise dans l'urgence.
- Natation en fin d'année à la piscine de Tallard.
 - Un projet de randonnée en cours, à confirmer (selon les disponibilités des enseignantes de la classe CE1-CE2).
 - Pas de nuitée cette année, les élèves ayant bénéficié l'année dernière d'un séjour « voile » très coûteux.

Oublis de citation : seront détaillés lors du Conseil n°3 :

- course solidaire
- Noël à Saint Etienne
- visioconférences en anglais

- Situation du réseau internet à Saint Etienne-le-Laus

La Mairie de Saint Etienne confirme que la fibre est maintenant connectée à l'école et qu'il ne devrait plus y avoir de coupures.

Panne internet par la borne Wifi de la classe maternelle : la manipulation des câbles a suffi à relancer internet.

6) Petits travaux : remerciements et demandes aux mairies

École de Saint Etienne :

- Oubli de remerciements lors du 1^{er} conseil d'école pour la réparation d'une fuite d'eau importante des canalisations amenant l'eau à l'école. Une réparation provisoire a été faite durant le week-end du vide-grenier. Remerciement à M. Bonnefont et M. Estachy.
- Remerciement pour le réassort de pansements pour les troussees de secours.
- Demande de paillason à l'arrière de l'école (quand les élèves reviennent du composteur).
- Demande d'un peu plus de chauffage dans la salle de classe des maternelles par grand froid.
- Demande de revissage d'une table ronde en classe GS-CP.
- Demande de mise à disposition de la salle polyvalente une journée entière (de 9h30 à 18h) pour la journée de construction Kapla.

École de Valsерres :

- Remerciements pour le nouveau photocopieur. Bascule de l'ancien photocopieur prévue dans la classe CE1-CE2.
- Remerciement pour la mise en place d'un service minimum en cas de grève. Il sera pérennisé et assuré par Mme Angélique ANSELME.

7) Hygiène et sécurité :

- Situations dans les écoles

Visites médicales de la PMI pour les enfants de 4 ans les 27/02 et 28/02 à l'école de Saint Etienne-le-Laus.

Rappel de la Mairie de Saint Etienne : les draps de sieste sont lavés 1 fois par semaine et les serviettes de table sont lavées 2 fois par semaine.

- Bilan des exercices d'évacuation et de confinement

Saint Etienne et Valsерres : Aucun exercice réalisé au trimestre 2.

- Entrée des élèves à Saint Etienne le Laus

Point soulevé par les délégués des parents : depuis les changements d'organisation de l'entrée dans l'école le matin en septembre 2022, les entrées ne sont pas fluides (locaux encombrés par un grand nombre de personnes) et il est arrivé que des élèves ressortent dans la cour.

Réponse de l'école : en effet les locaux sont étroits (petit hall et couloir étroit). Une solution pour qu'il y ait moins de monde pourrait être de dire au revoir à son enfant dehors et de le/la quitter dès qu'il/elle passe la porte vitrée du hall d'entrée de l'école. Cependant il est important que les parents aient la liberté de pouvoir rentrer à nouveau dans l'école sur ce temps d'accueil car cela avait été longtemps interdit par les mesures sanitaires liées à l'épidémie de COVID19. Maintenant les enfants doivent se savonner les mains à leur entrée dans l'école. On n'impose plus le gel hydroalcoolique au portail de l'école comme l'année dernière.

Concernant la sécurité, il a été à nouveau dit en équipe que l'ATSEM surveille à la fois le hall

et le couloir WC-lavabos, pendant que la maitresse de PS-MS accueille ses élèves dans la classe. La consigne pour l'ATSEM est de verrouiller la porte d'entrée dans le cas où elle n'aurait plus l'entrée dans son champ de vision (par exemple pour une intervention vers les toilettes). Dans ce cas les parents devront attendre quelques minutes devant la porte vitrée avant qu'elle soit réouverte.

Un parent du conseil propose de renforcer la sécurité en installant un loquet au portail de la rue, ou une fermeture de type « clôture de parc de jeux » des jardins publics. Cela permettrait ainsi les allers-venues des parents tout en empêchant qu'un enfant puisse passer vers la rue au cas où il échapperait à la vigilance des adultes. La Mairie de Saint Etienne va étudier cette possibilité.

Mme VAN ES rappelle que, quand bien même les verrous à bouton des portes de l'école sont tous tirés, un enfant habile est tout à fait capable de les débloquent lui même, il suffit de savoir tourner le bouton (le même type de verrou à bouton est installé sur toutes les portes, sorties de secours incluses).

8) Fonctionnement des équipes municipales intervenant dans les écoles

- Remplacements de Mme MACÉ / titularisation

Le Maire de Saint Etienne informe que la titularisation de Mme MACE est prévue au 1^{er} mars 2023. Elle devait suivre une formation de fin de période de stage pendant 5 jours. Le service intérim du Centre de Gestion avait prévu une remplaçante pour les 5 jours mais celle-ci a été embauchée sur Gap après 2 jours passés dans l'école. Sans autre proposition de la part du Centre de Gestion, la Mairie a pris la décision de faire remplacer Mme MACE par Mme BONNEFONT sur les 3 jours restants.

Habituellement Mme MACE et Mme BONNEFONT alternent pour la garderie du soir et le ménage du soir. La Mairie précise qu'en cas de remplacement Mme MACE, pour le soir, il est préféré que la personne fasse le ménage plutôt que la garderie, ne connaissant pas bien tous les élèves, en particulier les élèves arrivant de l'école de Valsarres.

- Fiche de poste pour les remplaçants

Elle va être retravaillée pour gagner en précision sur les tâches demandées et les horaires.

- Clarification de l'affichage des élèves inscrits au transport scolaire / demande de régularité des élèves sur les transports scolaires

En cas de remplacement de l'ATSEM se pose le problème de la clarté de l'affichage concernant les enfants inscrits au transport scolaire.

Quand il y a une ATSEM remplaçante et une maitresse remplaçante, il n'est pas affiché qui mange à la cantine ou pas. Il n'est pas facile de savoir quels enfants doivent être prêts à rentrer cher eux le midi.

Concernant le transport scolaire, il est demandé le plus de régularité possible sur les jours d'inscription au car. En effet l'ATSEM ou l'enseignante de GS-CP ne sont pas à l'abri de rater le message indiquant que l'enfant ne doit pas prendre le transport scolaire. En cas d'annulation, il vaut mieux s'assurer que le message a bien été pris en compte (téléphone ou réponse au mail). C'est un réel problème si l'enfant prend le car sans être attendu par un adulte à l'arrivée. D'où la tension de l'équipe sur ce sujet. Une annulation de car doit être exceptionnelle.

- demande pour une étude du soir

Point soulevé par les délégués des parents : bon nombre d'enfants restent tard en garderie et doivent faire leurs devoirs tard en rentrant le soir à la maison. Une étude serait-elle possible sur le temps de garderie ?

Les Maires seraient plutôt favorables mais seulement avec une personne bénévole, dans une salle séparée de la garderie. Il n'est pas question d'engager des frais supplémentaires. Beaucoup de questions de posent : Dans quelle salle ? Combien d'élèves ? Quelles assurances sur le plan des responsabilités ?

Il est rappelé que dans les salles d'étude bondées de Gap, il n'est pas possible d'accompagner les élèves individuellement et que ceux-ci doivent savoir se prendre en main pour se mettre au travail. Un travail de soutien individualisé pour faire progresser un élève n'a rien à voir avec une « étude du soir ».

Il est rappelé que quelques années en arrière il y avait déjà eu une tentative de mettre en place une étude à Valsерres pour répondre à la demande des familles mais dès lors qu'il avait été question de payer l'intervenant, le plupart s'était retirés.

La question de l'étude du soir pour le RPI de l'Avance reste en suspend...

Le Maire de Saint Etienne-le-Laus rappelle que la garderie ferme à 18h30. Trop souvent le personnel communal attend jusqu'à 18h45. Un effort de ponctualité est demandé à tous.

9) Bilan financier

- Versement des subventions municipales de Saint Etienne-le-Laus pour la Coop de Valsерres pour 2020/2021 et 2021/2022

Elles ont été reçues au premier trimestre de l'année scolaire.

- Versement des subventions municipales pour 2022/2023

Remerciement pour les subventions de la Mairie de Saint Etienne reçues en décembre 2022 sur les comptes des 3 coopératives scolaires.

- Versement d'une subvention pour le RASED

La subvention de Saint Etienne avait été accordée pour l'année 2021/2022 et non reçue à ce jour. Le Maire va vérifier si les démarches ont été engagées auprès de la Trésorerie.

- Retard facturation cantine Valsерres

Point soulevé par les délégués des parents : les familles reçoivent parfois les factures pour deux mois d'un coup, à payer dans les plus brefs délais.

C'est malheureusement inévitable ; le problème vient du Trésor Public qui prend du retard. Le processus normal est que le restaurateur envoie sa facture à la Mairie. Puis la Mairie transmet les infos du nombre de repas à facturer à la Trésorerie, puis la Trésorerie envoie les factures aux familles.

10) Association des parents d'élève « Avanc'ensemble »

Marché de Noël le 10 décembre 2022 : une grande réussite pour l'organisation et la bonne ambiance. La vente des fabrications scolaires a très bien marché. 136 photos avec le Père Noël vendues !

Remerciements aux classes et à la garderie pour les éléments de décoration et les biscuits fabriqués par les élèves.

Remerciements au Marché Paysan qui a offert des fruits.

Remerciements au Relais de l'Avance qui a presque intégralement reversé les bénéfices de la journée à l'association.

Environ 3000 euros ont été récoltés grâce à cet événement et 50 euros par élève seront reversés au mois de mai aux coopératives scolaires.

Il y a eu un engouement général pour cet événement et il a été décidé de reconduire le **marché de Noël le samedi 9 décembre 2023**. Il y aura davantage d'exposants.

Carnaval prévu le 4 mars à la salle polyvalente de St Etienne. Les classes sont invitées à fournir des décorations fabriquées par les élèves.

1^{er} mai : vente de muguet.

Séance levée à 20h15.

Cordialement,

M. THIVOLLE et Mme VAN ES

Directeur et Directrice intérim, RPI de l'Avance